

Les internes et la responsabilité médicale

Congrès Français de Psychiatrie – Vendredi 28 novembre 2014

Résultats de l'enquête nationale 2014



Alexis LEPETIT

Coordonnateur syndical AFFEP

Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie

Conflit d'intérêt

L'auteur ne déclare aucun conflit d'intérêt relatif au sujet de cette présentation

Contexte

LEXPRESS.fr

**Marseille: un an de prison avec sursis
pour la psychiatre d'un patient
meurtrier** 18/12/2012

Affaire Canarelli: 2004

- **18 déc 2012:** condamnation à 1 an de prison avec sursis pour une psychiatre accusée d'homicide involontaire suite à un meurtre commis par l'un de ses patients
- **31 mars 2014:** la cours d'appel constate la prescription de l'action publique

Contexte

ledauphine

GRENOBLE / SAINT-EGREVE (ISERE SUD)

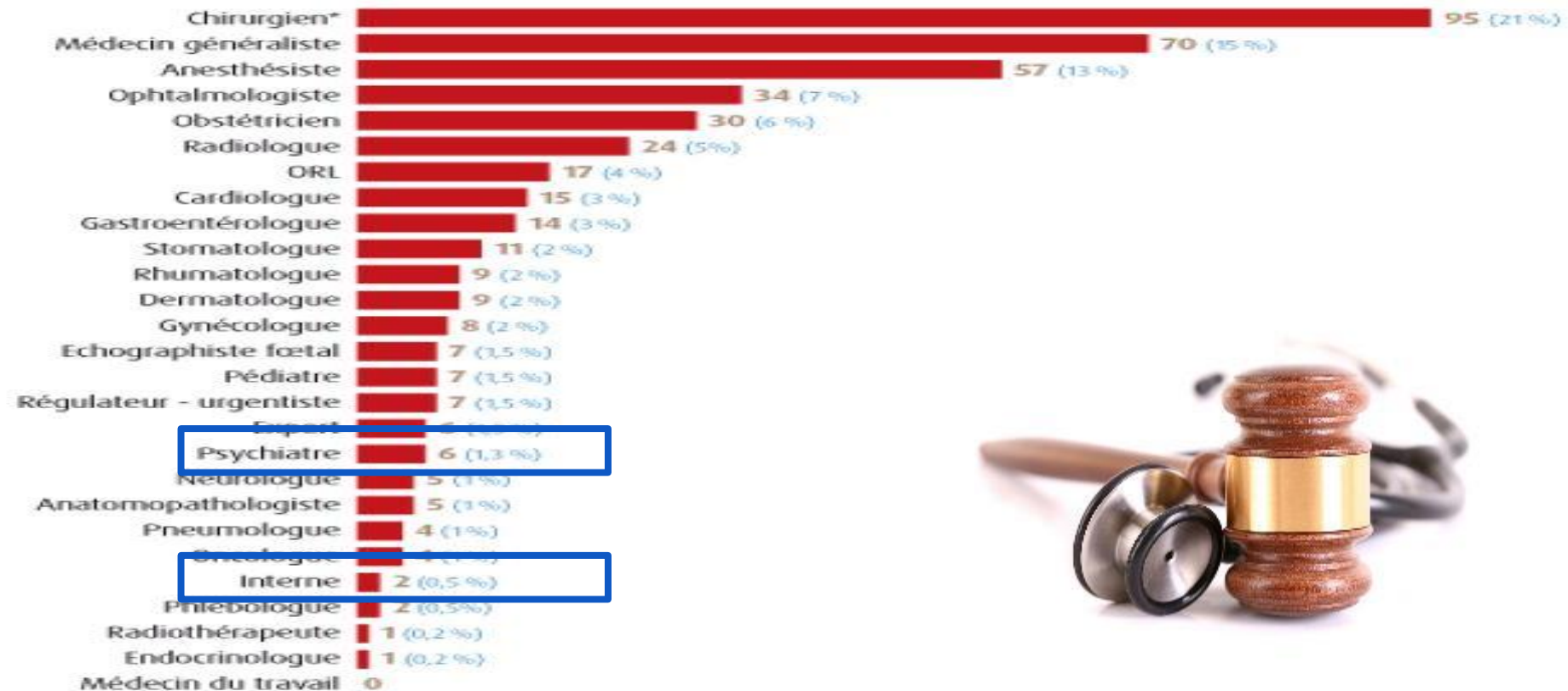
Schizophrène meurtrier: la justice ordonne la mise en examen de 3 médecins et d'un hôpital psychiatrique

Affaire Saint-Egrève: 2008

- **9 avril 2013:** le juge d'instruction rend une ordonnance de non-lieu
- **6 nov 2013:** un arrêt de la cour d'appel de Grenoble ordonne la mise en examen pour homicide involontaire de 3 médecins et du CH Saint-Egrève en tant que personne morale
- **19 novembre 2014:** cours d'appel de Grenoble ordonne le renvoi en correctionnelle pour homicide involontaire d'un médecin et du CH de Saint-Egrève
- **25 novembre 2014:** 2 pourvois en cassation
 - De la famille de la victime
 - Du médecin renvoyé en correctionnelle

La psychiatrie par rapport aux autres disciplines

RÉPARTITION DES MÉDECINS MIS EN CAUSE PAR SPÉCIALITÉ OU ACTIVITÉ



La psychiatrie par rapport aux autres disciplines

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES CONDAMNATIONS ET MISES EN CAUSE AU PÉNAL PAR SPÉCIALITÉ OU ACTIVITÉ

Spécialité ou Activité	Mis en cause		Condamnés		Relaxes	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
TOTAL	18	22	7	10	11	12
Médecin généraliste	7	3	2		5	3
Psychiatre	2				2	
Chirurgien	2		2			
Obstétricien	1	1	1	1		
Anesthésiste	1	4		3	1	1
Centre d'appels	1				1	
Clinique	1	1	1		1	1
Infirmier	1	3	1	2		1
Pneumologue	1		1			
Médecin militaire	1				1	
Pédiatre		2		2		
Urgentiste - régulateur		2				2
Sage-femme		3		1		2
Interne		1				1
Urologue		1				1
Radiologue		1		1		

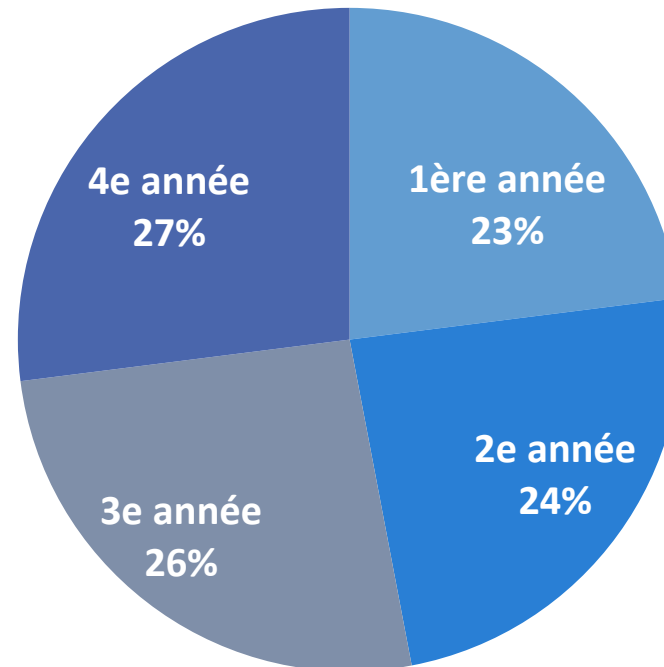
Source: MASCF-le Sou Médical Le Risque des Professionnels de Santé. Rapport 2012

Enquête AFFEP 2014

- Enquête nationale annuelle menée auprès de l'ensemble des internes adhérents à l'AFFEP
- Questionnaire en ligne sur le thème de la Responsabilité médicale
 - Lancement: 2 avril 2014
- Nombre d'adhérents: 1200
- **Résultats: 807** répondants le 28 juin 2014
 - Taux de réponse: **67%**
- **Thématiques sondées**
 - Formation des internes à la responsabilité médicale
 - Craintes et appréhensions des internes de subir un procès
 - Impact de cette appréhension sur la pratique clinique quotidienne
 - Rapport à la justice

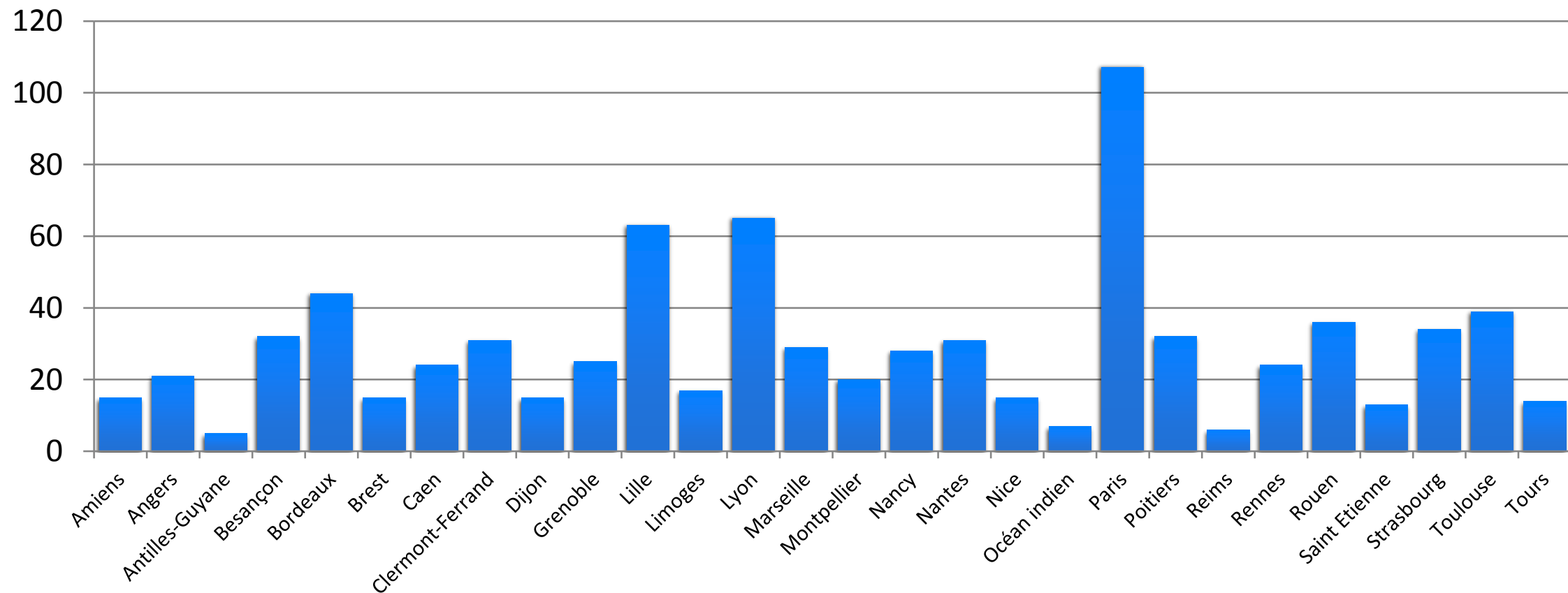
Démographie

- **70%** de femmes
- Répartition entre les 4 promotions



Participation

Nombre de réponses par subdivision

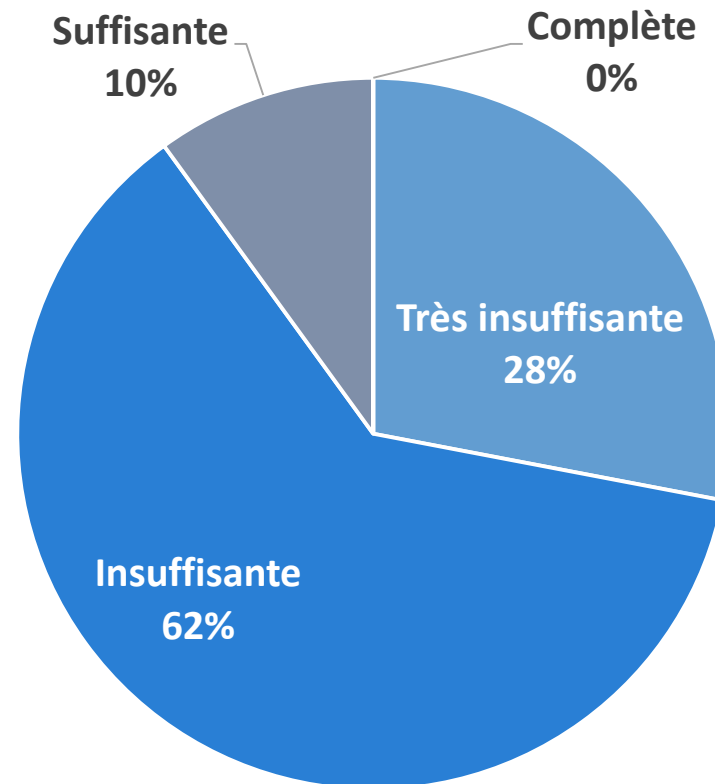


Formation des internes

- Avez-vous bénéficié pendant votre internat d'une formation spécifique sur cette question ?
 - NON: **66%**
- Ceux qui ont répondu oui, estiment avoir reçu une **formation de 6h en moyenne**
 - Ces formations ont été organisées
 - à **65%** par l'université
 - à **18%** par l'hôpital
 - à **17%** par des structures privées (laboratoires, mutuelles, assurances...)

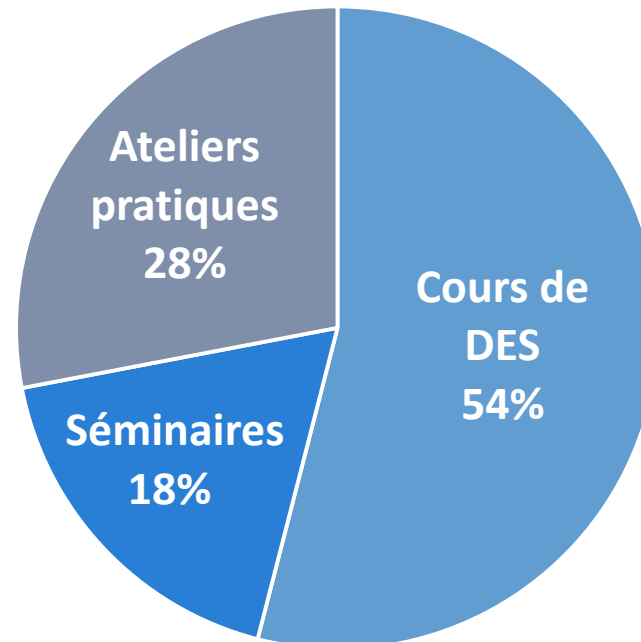
Formation des internes

- Comment jugez-vous votre formation à la responsabilité médicale pendant votre internat?



Formation des internes

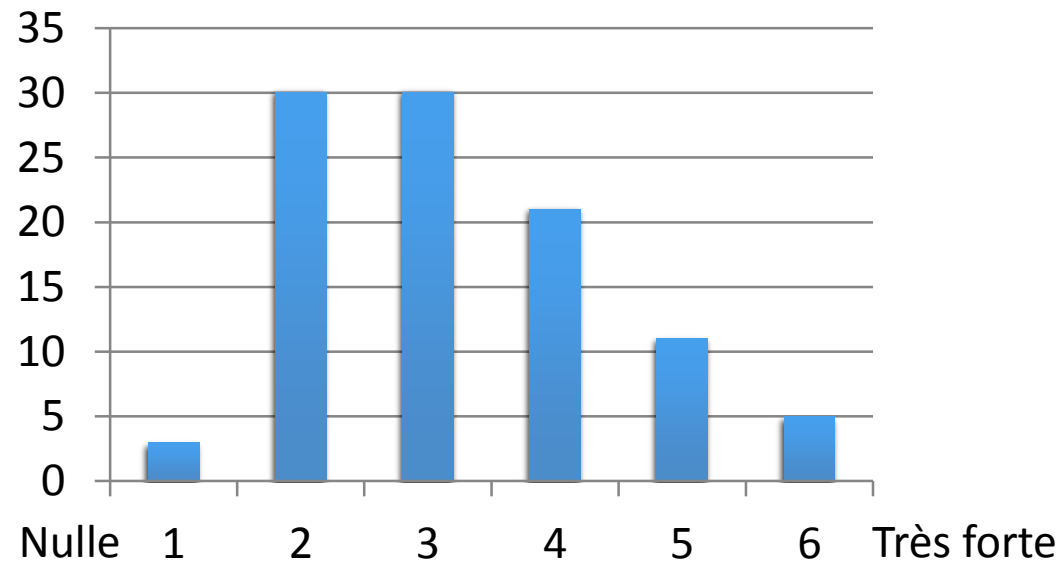
- **96%** des internes souhaitent que cet enseignement soit rendu obligatoire
- Sous la forme de:



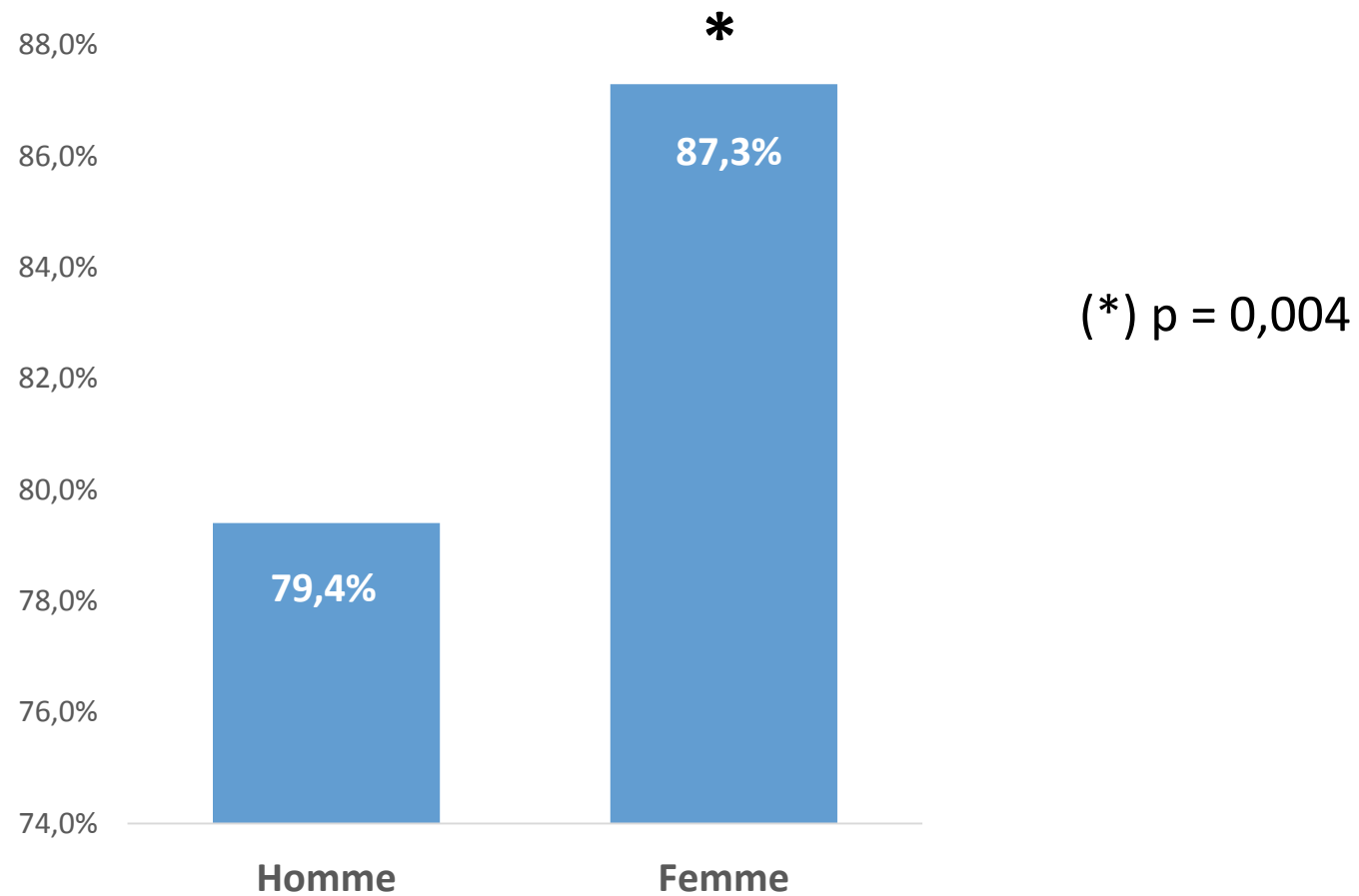
Crainte de subir un procès

- **85% des internes redoutent de subir un procès durant leur carrière**
- Niveau d'appréhension

« Je pense que les poursuites judiciaires sont inévitables dans notre profession. »



Crainte de subir un procès



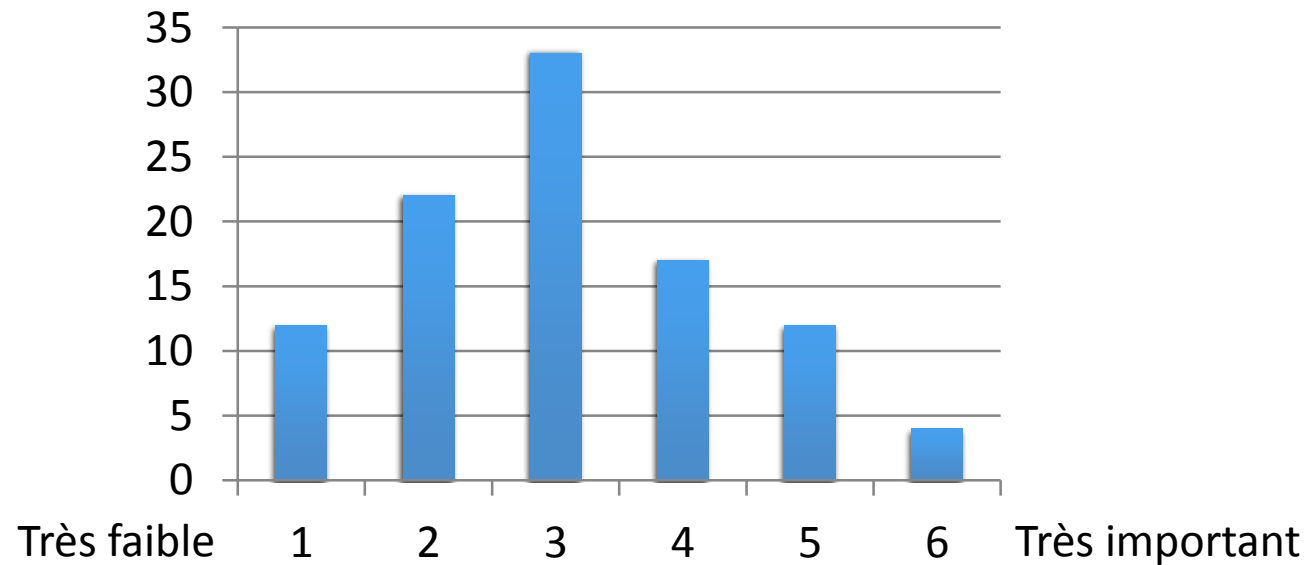
Crainte de subir un procès

- Les réponses ne sont pas influencées par:
 - un entourage travaillant dans le droit
 - la survenue récente d'une affaire médiatisée dans la région
 - une formation antérieure ou parallèle en droit
 - une formation médico-juridique pendant l'internat

« Dans le cadre privé comme dans le cadre professionnel peut-on faire quoique ce soit sans engager sa responsabilité ? Au sein d'une équipe soignante, le rôle du médecin n'est-il pas justement de prendre des décisions et donc d'engager sa responsabilité ? »

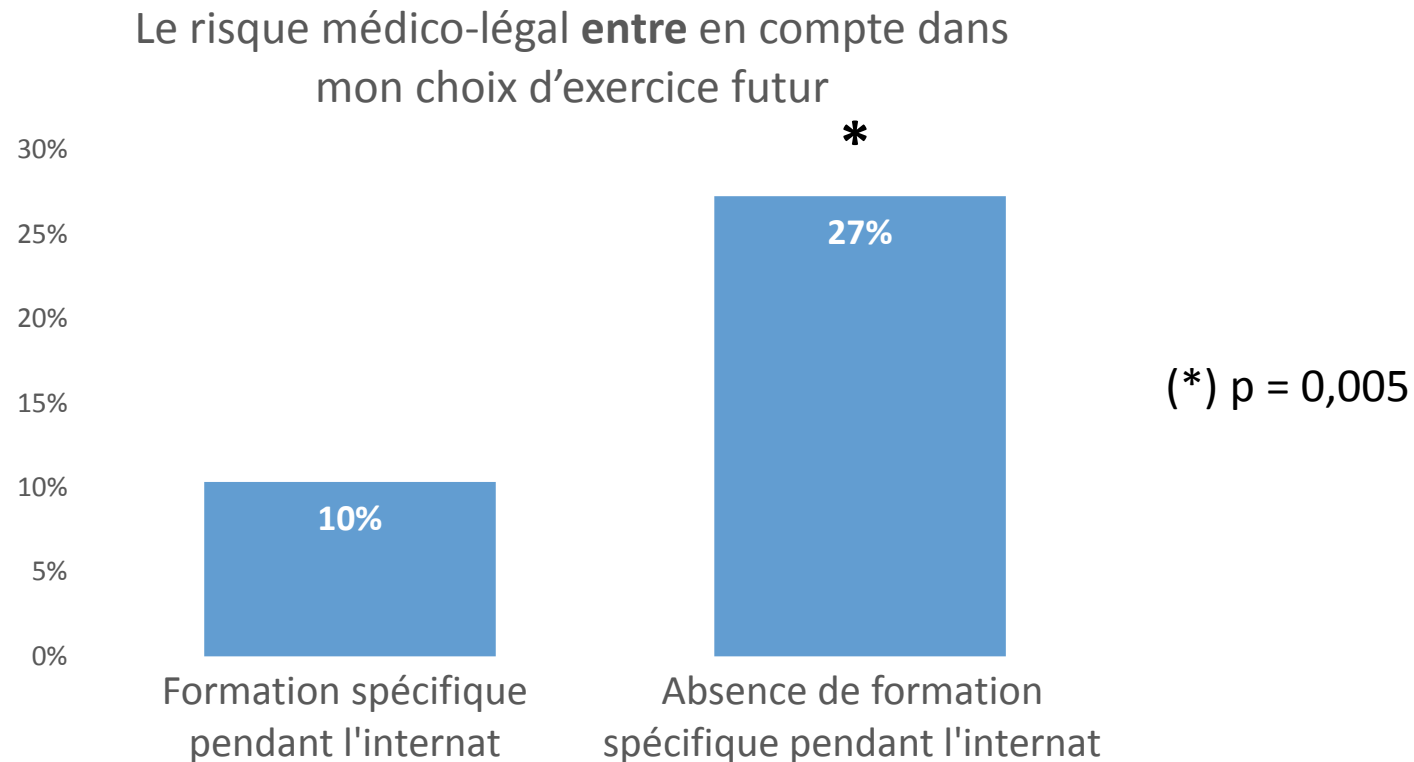
Choix de l'exercice

- Le risque de poursuites judiciaires va entrer en compte dans le choix d'exercice de **38%** des internes
- Degré d'importance



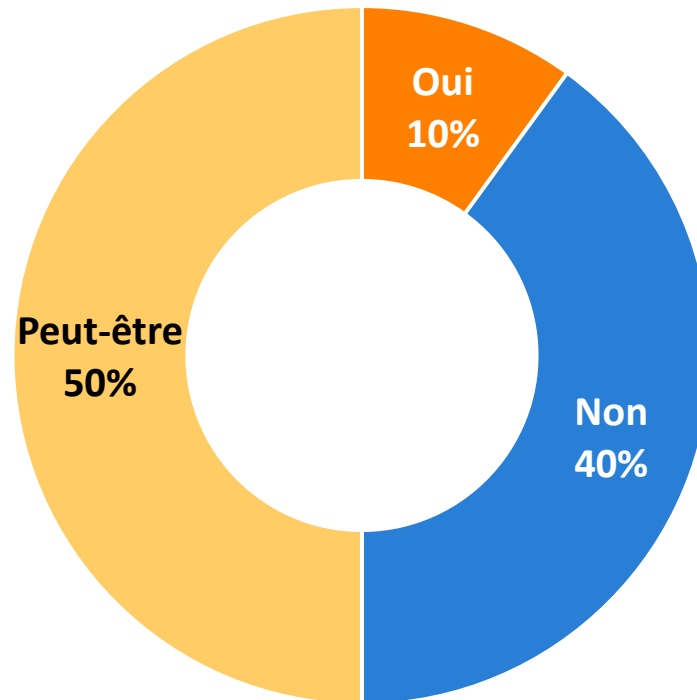
Choix de l'exercice

- Le risque médico-légal entre significativement plus en compte dans le choix de l'exercice chez les **internes qui n'ont pas reçu de formation médico-juridique** pendant l'internat

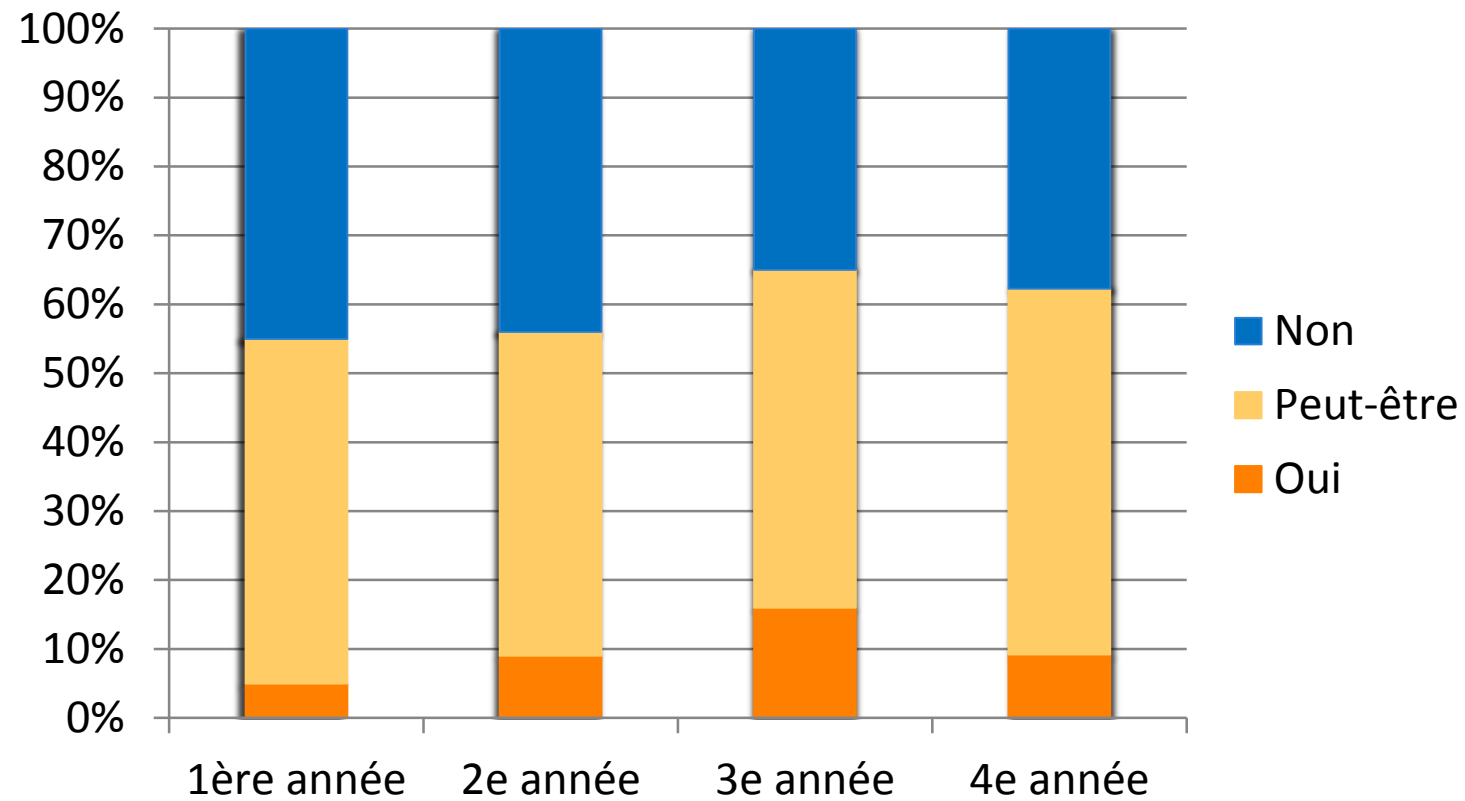


Arrêt de l'exercice

- Subir un procès pourrait-il vous faire arrêter la psychiatrie ?



Arrêt de l'exercice

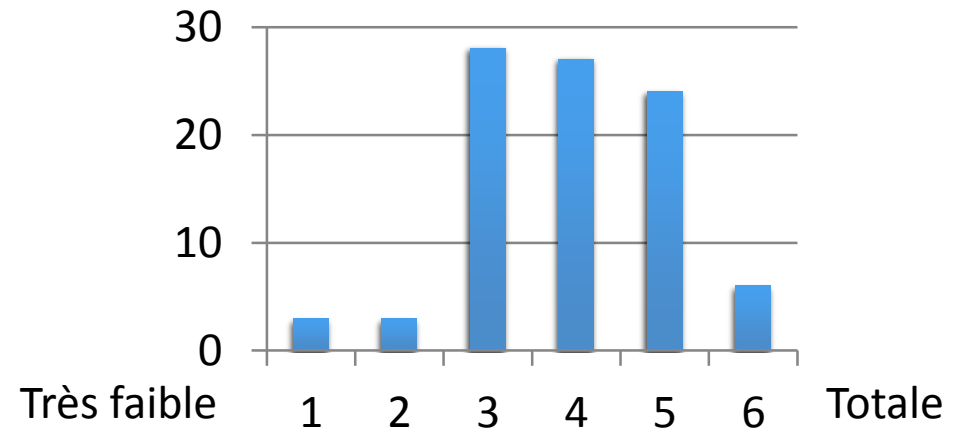


Entourage médical

- **35%** des internes ont une personne dans leur entourage médical ayant déjà subi des poursuites judiciaires
 - dans **74%** des cas il s'agit d'un **collègue de travail**
 - dans **22%** d'un **membre de la famille exerçant une profession dans le domaine de la santé**

Risque médico-légal au quotidien

- Le risque médico-légal entre en compte dans les décisions cliniques au quotidien de **89% des internes**
- **Quelle vous semble être la meilleure solution pour vous en prémunir ?**
 - **35%** tracent systématiquement l'information donnée dans le **dossier médical**
 - **31%** consultent systématiquement un **médecin sénior** pour les décisions importantes
 - **17%** ne se permettent **aucune interprétation dans le dossier médical**
 - **16%** ne relatent **que des éléments factuels dans le dossier médical**
- *« Il est clair que le risque judiciaire risque d'influer sur ma pratique: moins de prise de risque peut être au détriment du soin optimal pour le patient. »*



Risque médico-légal au quotidien

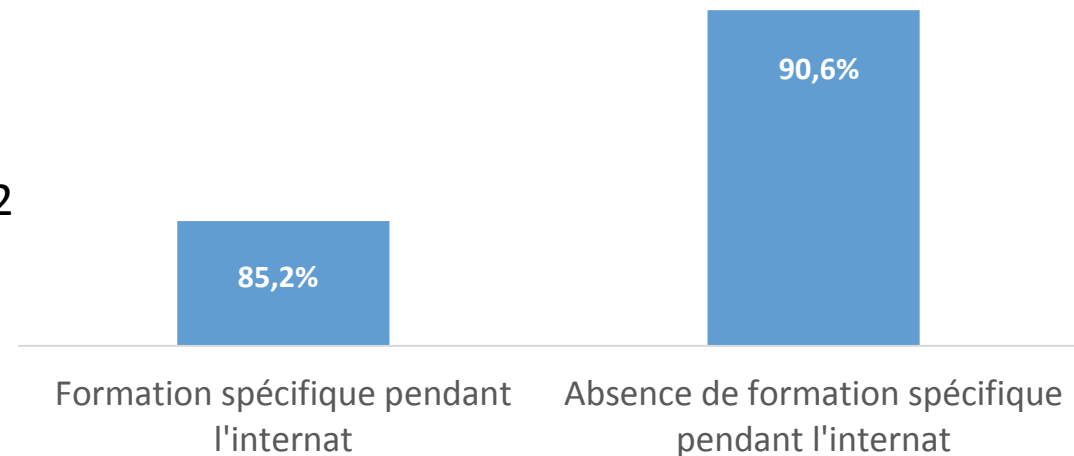
- La prise en compte du risque médico-légal dans les décisions cliniques **est significativement inférieure chez les internes qui ont une formation spécifique sur la responsabilité pendant leur internat**

« Le risque médico-légal prend une trop grande place dans les décisions que l'on prend parfois pour se protéger avant de protéger le patient. »

(*) $p = 0,02$

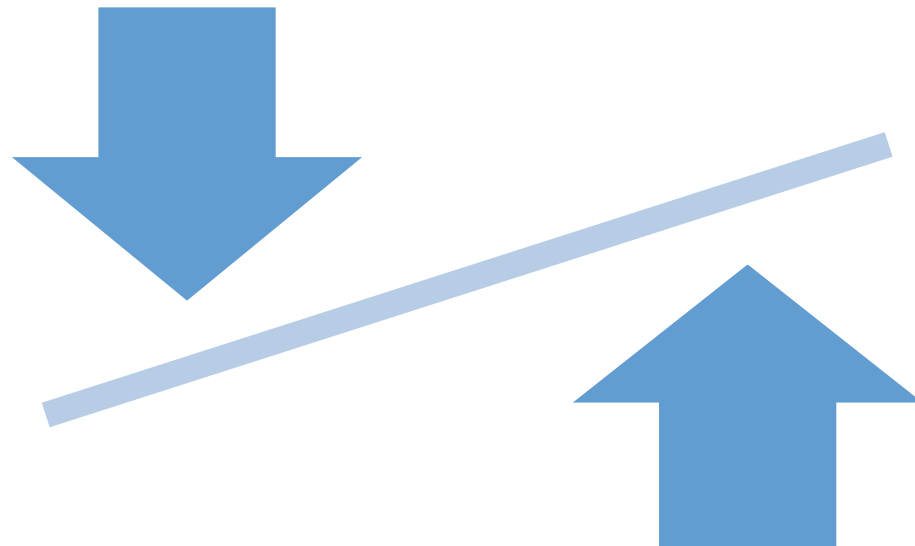
Le risque médico-légal **entre** en compte dans mes décisions cliniques au quotidien

*



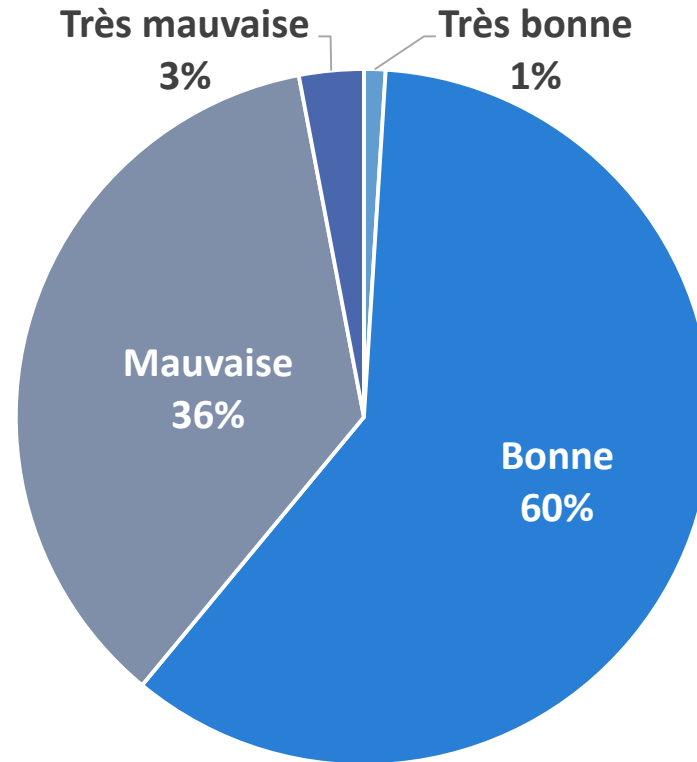
Risque médico-légal au quotidien

- **Corrélation inverse** entre le niveau de formation médico-juridique pendant l'internat et l'importance du risque médico-légal dans la prise de décision clinique au quotidien ($p=0,05$)



Rapports à la justice

- Quelle opinion avez-vous du système juridique français?

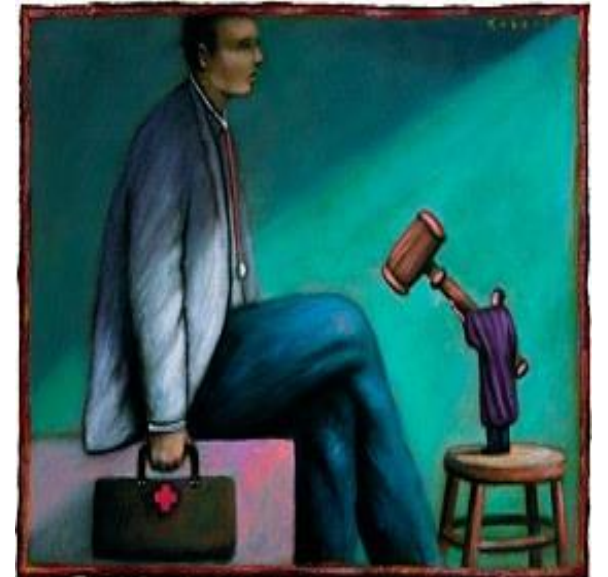


- Les affaires récentes impliquant des psychiatres n'ont majoritairement pas influées sur l'opinion des internes (69%)

Rapports à la justice

- **6%** (n=47) des internes a déjà été auditionné par la police ou la gendarmerie durant leur internat
- **14 internes** ont déjà subi des poursuites judiciaires dans le cadre de leur exercice médical
 - 1 pendant l'externat
 - 12 pendant l'internat
 - 2 lors de remplacements médicaux

« J'ai simplement été menacée de poursuites, pour l'instant je n'ai pas encore été poursuivie. »



Discussion

- Données limitées dans la littérature concernant l'appréhension du risque médico-légal par les psychiatres
 - Les psychiatres seraient les spécialistes les plus préoccupés par la crainte d'un litige alors qu'ils sont parmi les spécialités les moins concernées (*Brodsky 1988, Barbot et Fillion 2006*)
 - Concept de *litigaphobie* (*Brodsky 1988*)
- Le risque à terme serait l'évolution vers une médecine défensive (*defensive medecine*)
 - Moins performante (renoncement aux techniques innovantes)
 - Discriminatrice (évitement des patients à risque de procès)
 - Plus coûteuse (surprescription d'examens complémentaires)

« *Le patient ne sera plus une personne à soigner mais un risque à gérer. Continuons à protéger nos patients plus que nos fesses. »*

Conclusion

- Résultats saisissants chez les internes
 - L'appréhension du risque médico-légal
 - Ses conséquences
- Nécessité d'une formation spécifique des internes pour diminuer l'impact de l'appréhension médico-légale
 - sur les décisions cliniques au quotidien
 - sur le choix de la carrière ultérieure
- Discussion active avec le Collège National des Universitaires de Psychiatrie dans le cadre de la réforme du 3^e cycle à venir



Les internes et la responsabilité médicale

Congrès Français de Psychiatrie – Vendredi 28 novembre 2014

Merci de votre attention

Remerciements

Aurélie BERGER (AFFEP Lyon)

Gabrièle MUGNIER (AFFEP Angers)

Dr Isabelle ROUCH (CHU St Etienne et Lyon)

Et aux internes qui ont répondu

